

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

THEAM I (FR0011350701)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du compartiment «THEAM I FX OPPORTUNITIES» (ci-après le « Compartiment») est, sur un horizon d'investissement de 5 ans, de surperformer l'EONIA (déduction faite des frais de gestion) et de générer une performance absolue en mettant en oeuvre différentes stratégies d'investissement sur le marché des changes, détaillées ci-dessous, tout en respectant un objectif de volatilité annualisée de 13% en moyenne.

Caractéristiques essentielles du Compartiment :

- Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, le Compartiment ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Cependant, la performance du Compartiment pourra être comparée a posteriori à celle du taux monétaire, soit le taux EONIA (EONIA signifie Euro OverNight Index Average. EONIA est le taux monétaire de référence dans la zone euro).

- Afin d'atteindre l'objectif de gestion, la Société de Gestion interviendra activement sur le marché des changes et mettra en oeuvre au sein du Compartiment plusieurs stratégies complémentaires et décorréées les unes des autres sur différents horizons temporels :

- A moins d'un mois, des positions tactiques seront prises : de manière discrétionnaire d'une part, fondées sur l'étude des cycles de marché, de la volatilité et des corrélations du marché des changes avec les autres classes d'actifs ; à l'aide d'un modèle propriétaire systématique d'autre part, basées sur des stratégies de suivi de tendance statique et dynamique et des stratégies de portage ;

- Au-delà d'un mois, une approche macroéconomique globale «top-down» sera menée et aboutira à des prises de positions stratégiques.

Les stratégies seront essentiellement mises en oeuvre à partir d'instruments dérivés tels que des forwards, des futures et des options de change (sans que cela ne soit limitatif). Ces positions pourront générer un fort effet de levier et le Compartiment pourra ainsi se surexposer au change.

En outre, l'allocation du risque entre les différentes stratégies est dynamique et dépendra notamment des évolutions du marché et de leurs interprétations en termes de risque par la Société de Gestion.

Enfin, le calibrage de chacune des stratégies au sein du Compartiment s'effectue selon une approche en budget de risque, en tenant compte de l'objectif de volatilité annualisée de 13% en moyenne, du rendement ajusté du risque attendu par la Société de Gestion pour chacune des stratégies et des indicateurs de risque suivants : Value at Risk (VaR) et perte maximale.

- Le levier indicatif pourra représenter jusqu'à 10 fois l'actif net du Compartiment. Cependant, en fonction de la volatilité des sous-jacents et des stratégies mises en oeuvre, le Compartiment se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

- L'exposition aux stratégies de change pourra représenter jusqu'à 100% de la VaR du portefeuille.

- Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du Compartiment.

Autres informations :

- Durée minimum de placement recommandée : 5 ans. Un investissement dans ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur investissement avant cette période.

- Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

- Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées quotidiennement du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext), jusqu'à 13 heures, heure de Paris. Les demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

- Valeur liquidative d'origine : EUR 100.

- Montant minimum de souscription : 10 000 euros pour la souscription initiale.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

• Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

L'investissement dans des instruments de change justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations à court terme.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

• **Risque de contrepartie :** lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

• **Risque de crédit :** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,40% ^(*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% TTC maximum par an au-delà de la performance nette de l'EONIA capitalisé selon un mécanisme de High Water Mark.

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Cas d'exonération des frais d'entrée: Néant pour les opérations de rachat/souscription portant sur le même nombre de parts et effectuées sur la même valeur liquidative par un même porteur personne morale. Néant pour les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du groupe BNP Paribas.

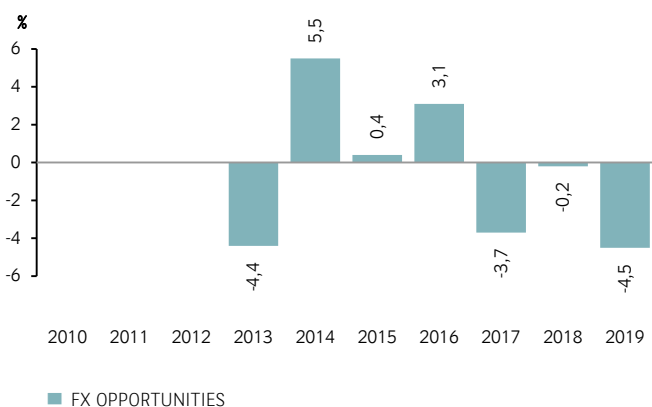
^(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au compartiment.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
 - les commissions de surperformance
- La commission de performance prélevée au titre de l'exercice précédent clos en septembre 2019 est égale à 0,20 % de l'actif net.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du compartiment, consultable via le site Internet www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La part a été lancée le 20 décembre 2012 ;
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.
- Le FCP a été créé le 5 mai 2011 ;

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) décrit un compartiment du FCP THEAM I, le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du FCP identifié en tête du document.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du compartiment sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France. - MAQS CIB Sales Support - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- La valeur liquidative du compartiment est disponible sur le site Internet www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce compartiment peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le compartiment a été agréé en France et est réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.